



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE
SAINT-DENIS-EN-VAL

Objet :
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF
- EXERCICE 2022

N° 2022-017

Nombre de membres :

Présents : 9
Représentés : 1
Quorum : 6
Votants : 10

Date d'envoi de la
convocation :
Le 28 mars 2022

Certifié exécutoire

Transmis en préfecture le :

12 avril 2022

Notifié/Affiché le :

12 avril 2022

La Présidente du CCAS,


Marie-Philippe LUBET


**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Denis-en-Val, réuni à la Mairie – salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Marie-Philippe LUBET, Présidente du CCAS.

Sont présents :

Mesdames et Messieurs Marie-Philippe LUBET – Monique GAULT – Sylvie CHEVALLIER – Brigitte ROCHE – Aurélie HOCQUET – Nadia GABELLE – Ana BOUQUET – Guillaume VAUXION – Cendrine CHERON.

Sont excusés :

Proper MOUAK qui n'a pas donné de pouvoir.
Maryvonne LIMOUSIN qui a donné pouvoir à Cendrine CHERON.

Rapporteur : Marie-Philippe LUBET



Lors de sa séance du 21 février 2022, le Conseil d'Administration a débattu sur les orientations budgétaires de CCAS pour 2022.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif 2022. La note de présentation, en annexe, expose de manière plus détaillée les grandes orientations de ce budget.

Le budget primitif 2022 du CCAS est équilibré par section en recettes et en dépenses aux montants de :



	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	193 400,00 €	155 519,88 €	23 873,00 €	727,16 €
Opérations d'ordre	1 234,00 €	39 114,12 €	343,00 €	23 488,84 €
TOTAL	194 634,00 €	194 634,00 €	24 216,00 €	24 216,00 €

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1^{er} janvier 2022,

Vu la délibération n°2022-009 en date du 21 février 2022 relative au débat d'orientation budgétaire,

Considérant l'ensemble du budget primitif 2022 joint,

Considérant le rapport de présentation du budget primitif 2022 en annexe,

Le Conseil d'Administration du CCAS adopte, à l'unanimité, la délibération suivante :

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2022, présenté en équilibre à 194 634 € en fonctionnement et 24 216 € en investissement.

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente du CCAS,



Marie-Philippe LUBET

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité

- date de sa publication et/ou de sa notification

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-DENIS-EN-VAL

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Dans le cadre des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), ce rapport de présentation a pour objet de présenter de façon synthétique les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens de saisir les enjeux du budget.

Le débat d'orientation budgétaire, tenu le 21 février 2022, a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2022 du CCAS de Saint Denis-en-Val est construit.

Ce rapport aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2022, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement ainsi que celui de la section d'investissement.

PARTIE 1 : EQUILIBRE BUDGETAIRE

I. EQUILIBRE ET EVOLUTION DES MASSES

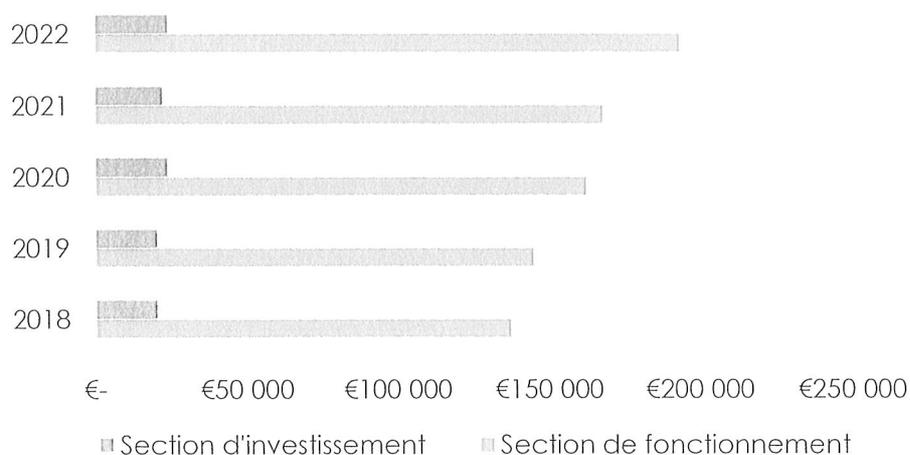
Le budget primitif est présenté en équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 193 634 €, en augmentation de 15,26 % par rapport à 2021. En investissement, le budget s'équilibre à 24 216 €, en hausse de 8,01 % par rapport à l'exercice précédent.

	BP 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
Section de fonctionnement	168 000,00 €	194 634,00 €	15,85%
Section d'investissement	22 420,00 €	24 216,00 €	8,01%

Le budget est composé d'opérations réelles (réel encaissement et décaissement de flux financiers) et d'opérations d'ordre (simples mouvements financiers au sein du budget). Le montant total du budget 2022 se décompose de la manière suivante :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	193 400,00 €	155 519,88 €	23 873,00 €	727,16 €
Opérations d'ordre	1 234,00 €	39 114,12 €	343,00 €	23 488,84 €
TOTAL	194 634,00 €	194 634,00 €	24 216,00 €	24 216,00 €

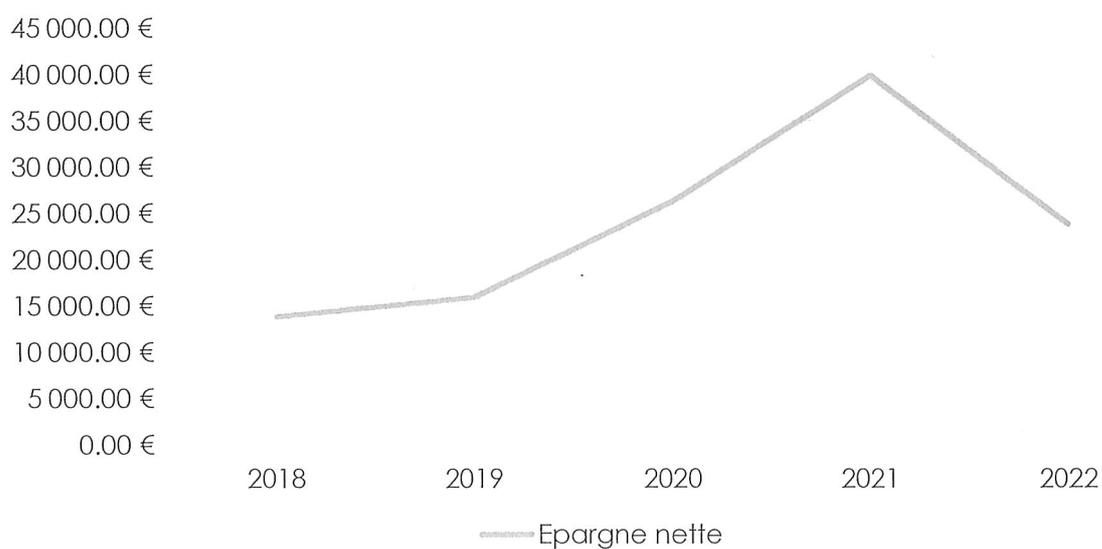
Evolution des masses



II. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	CA 2021	BP 2022
Produits de fonctionnement courant	181 618,41 €	195 500,48 €
Charges de fonctionnement courant	147 354,35 €	172 588,69 €
EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	34 264,06 €	22 911,79 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	6 082,00 €	1 520,00 €
Charges exceptionnelles	536,54 €	700,00 €
ÉPARGNE DE GESTION	39 809,52 €	23 731,79 €
Intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €
ÉPARGNE BRUTE	39 809,52 €	23 731,79 €
Capital de la dette	0,00 €	0,00 €
ÉPARGNE NETTE	39 809,52 €	23 731,79 €

Evolution de l'épargne nette



PARTIE 2 :
SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 194 634 € en dépenses et en recettes.

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 192 400 €, soit 15,24 % de plus qu'au budget primitif 2022.

Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
011 - Charges à caractère général	141 660,00 €	159 830,00 €	12,83%
012 - Charges de personnel	11 200,00 €	13 000,00 €	16,07%
65 - Autres charges de gestion courante	8 950,00 €	18 350,00 €	105,03%
66 - Charges financières	20,00 €	20,00 €	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	1 030,00 €	700,00 €	
022 - Dépenses imprévues	4 100,00 €	1 500,00 €	-63,41%
Dépenses réelles de fonctionnement	166 960,00 €	193 400,00 €	15,84%
042 - Opérations d'ordre de transferts	1 040,00 €	1 234,00 €	18,65%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	168 000,00 €	194 634,00 €	15,85%

1.1. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général s'élèvent à 159 830 € et représentent 82,64 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Ces charges correspondent aux dépenses nécessaires au fonctionnement du CCAS, notamment celles relatives au portage des repas à domicile :

- L'achat des repas auprès de l'ESAT Restauration : 106 000 €, cela représente une hausse plus importante par rapport aux exercices précédents car 13 mensualités sont prévues, correspondant au repas du mois de décembre 2021 mandatées sur janvier 2022.
- L'achat des petits pains auprès des boulangeries dionysiennes : 5 000 €
- La location et le carburant du véhicule de portage de repas : 11 000 €

Les autres crédits inscrits sur ce chapitre correspondent à :

- L'organisation du repas des anciens en collaboration avec le Comité des Fêtes : 10 000 €
- La distribution des colis de fin d'année aux seniors : 18 000 €
- La réalisation d'actions à destination du public reçu par le CCAS dans le cadre de la semaine bleue, d'actions de prévention, l'accès au service Présence verte, ou d'actions solidaire telles qu'Octobre Rose, etc. : 6 800 €

1.2. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent 6,72 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles s'élèvent à 13 000 €, soit une hausse de 16,07 % par rapport au budgeté 2021.

Les crédits inscrits correspondent à une quote-part de la rémunération de l'agent mis à disposition du CCAS, ainsi que la rémunération des artistes pour l'organisation de spectacle.

1.3. LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES

Les autres charges de gestion courante représentent 9,49 % des dépenses réelles de fonctionnement et sont estimées à 18 350 € pour l'exercice 2022, multiplié par 2 par rapport au budgeté 2021.

L'augmentation constatée s'explique principalement par l'acquisition du logiciel de gestion du CCAS « Millesime » à hauteur de 10 000 € la première année.

Les autres lignes restent relativement stables :

- Les crédits prévus dans le cadre de l'attribution d'aides aux personnes en difficultés et secours d'urgence décidées par le Conseil d'Administration : 4 500 €
- Des prévisions en cas de créances éteintes ou admises en non-valeur : 1 200 €
- Le maintien des subventions versées aux associations pour un total de 2 650 €, réparti ainsi :
 - Banque alimentaire du Loiret : 1 200 €
 - Ligue nationale contre le cancer : 500 €
 - France Alzheimer Loiret : 500 €
 - Association d'Aide aux Victimes du Loiret : 200 €
 - SOS Amitiés : 150 €
 - ADEL Centre : 100 €

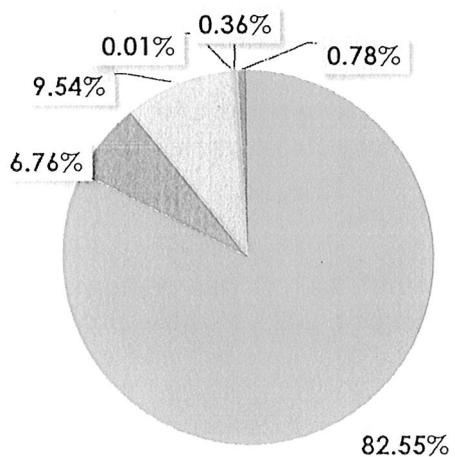
1.4. LES AUTRES DEPENSES

Des crédits sont inscrits en charges financières à hauteur de 20 €.

Les crédits prévus en charges exceptionnelles pour 700 € correspondent aux éventuels remboursements de trop-perçu sur les loyers, et de la subvention RSA versée par le Département en 2021.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections s'élèvent à 1 234 € et concernent les dotations aux amortissements. Elles sont inscrites également en recettes de la section d'investissement.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 022 - Dépenses imprévues

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 155 519,88 €, en hausse de 9,40 % par rapport au budget primitif 2021.

Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
70 - Produits de services	82 455,94 €	96 000,00 €	16,43%
74 - Dotations et participations	57 695,00 €	58 000,00 €	0,53%
75 - Autres produits de gestion courante	2 000,00 €	0,00 €	-100,00%
77 - Produits exceptionnels	2 000,00 €	1 519,88 €	-24,01%
Recettes réelles de fonctionnement	142 150,94 €	155 519,88 €	9,40%
002 - Résultat reporté de fonctionnement	25 849,06 €	38 771,12 €	49,99%
042 - Opérations d'ordre de transferts	0,00 €	343,00 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	168 000,00 €	194 634,00 €	15,85%

2.1. LA SUBVENTION VERSEE PAR LA COMMUNE

La subvention versée par la Commune représente 34,30 % des recettes réelles de fonctionnement. Elle s'élève à 53 000 €, soit le même montant qu'en 2021.

2.2. LES PRODUITS DES SERVICES

Les produits des services sont évalués à 96 000 € pour 2022, soit 61,73 % des recettes réelles de fonctionnement. Ce chapitre correspond aux prestations de services relatives au portage des repas à domicile.

Les produits de ce chapitre sont conditionnés par les besoins des usagers. La tarification connaît une légère augmentation de 0,74 % par rapport à l'exercice précédent, soit 5,88 € le repas livré pour les plus de 60 ans, conformément aux tarifs appliqués par l'ESAT restauration.

2.3. LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes correspondent à :

- La subvention versée par le Conseil départemental dans le cadre de l'accompagnement réalisé par le CCAS pour les personnes isolées, bénéficiaires du RSA : 3 800 €
- La subvention versée par le CCAS d'Orléans pour les actions menées dans le cadre du CLIC Orléans Val de Loire estimée à 1 200 €.
- La subvention exceptionnelle versée par la CARSAT pour l'organisation des ateliers « Chauffe-citron » et « Comment bien se nourrir après 60 ans ? » : 1 500 €

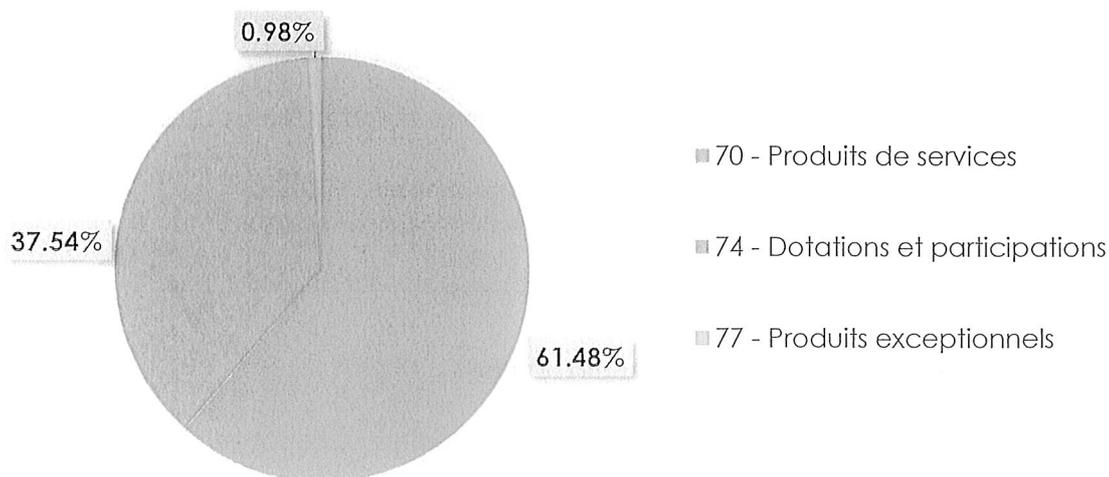
2.4. LES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION

Les opérations d'ordre sont constituées des amortissements des subventions d'équipement reçues : 343 €.

2.5. LE RESULTAT DE CLOTURE 2020

L'exercice 2021 a permis de dégager un résultat de clôture de la section de fonctionnement à 38 771,12 €, affecté en recettes au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



PARTIE 3 :
SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 24 216 € en dépenses et en recettes.

I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles de la section d'investissement s'élèvent à 23 873 €, soit 6,48 % de plus qu'en 2021.

Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	1 500,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	12 920,00 €	16 873,00 €	30,60%
27 - Autres immobilisations financières	8 000,00 €	4 000,00 €	-50,00%
020 - Dépenses imprévues	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00%
Dépenses réelles d'investissement	22 420,00 €	23 873,00 €	6,48%
040 - Opérations d'ordre de transferts	0,00 €	343,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 420,00 €	24 216,00 €	8,01%

1.1. LES DEPENSES D'EQUIPEMENTS

Les dépenses inscrites en investissement correspondent :

- Aux prêts pouvant être accordés aux personnes en difficulté sur décision du Conseil d'Administration : 4 000 €
- A l'installation d'un portillon d'accès au local annexe : 5 000 €
- A l'achat de mobilier pour la résidence des Bénédictins : 6 000 €
- A l'acquisition de licences informatiques : 1 500 €
- A d'éventuelles dépenses d'équipement : 5 873 €

1.2. LES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Les opérations d'ordre sont constituées des amortissements des subventions d'équipement reçues : 343 €.

II. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 727,16 €.

Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
10 - Dotations et fonds divers	0,00 €	394,16 €	
27 - Autres immobilisations financières	1 300,46 €	333,00 €	-74,39%
Recettes réelles d'investissement	1 300,46 €	727,16 €	-44,08%
001 - Résultat reporté d'investissement	20 079,54 €	22 254,84 €	10,83%
040 - Opérations d'ordre de transferts	1 040,00 €	1 234,00 €	18,65%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	22 420,00 €	24 216,00 €	8,01%

2.1. LES DOTATIONS ET FONDS DIVERS

Ce chapitre s'élève à 394,16 € et correspond au fonds de compensation à la TVA sur les investissements 2021.

2.2. LES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce chapitre s'élève à 333 € pour 2022. Il correspond aux remboursements des prêts à taux zéro pouvant être accordés par le CCAS à des particuliers, suivant les échéanciers validés par le Conseil d'Administration.

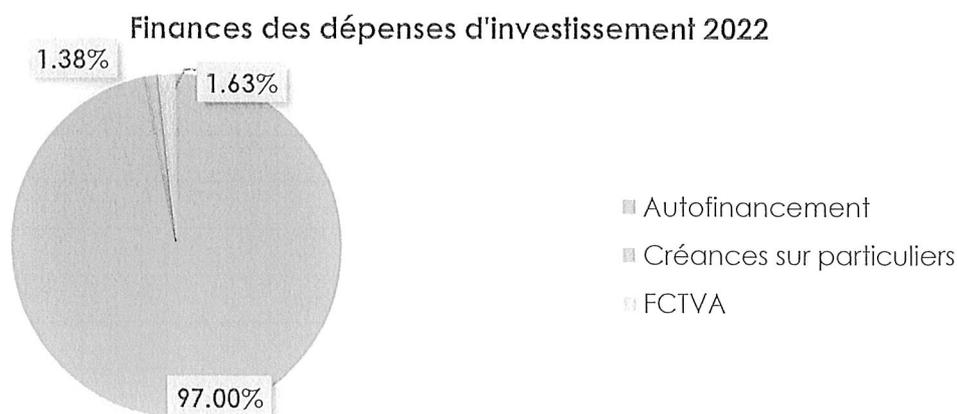
Au 1^{er} janvier 2022, un prêt est en cours, et se termine cette année.

2.3. LE RESULTAT DE CLOTURE 2021

L'exercice 2021 a permis de dégager un résultat de clôture de la section d'investissement positif s'élevant à 22 254,84 €. Ce résultat sert directement au financement des dépenses d'investissement 2022.

2.4. LES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION

Les opérations d'ordre sont constituées des amortissements qui participent à l'autofinancement des dépenses d'investissement pour 1 234 €.



R : 5

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2022
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	58 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
77	Produits exceptionnels	1 519,88 €
002	Résultat reporté de fonctionnement	38 771,12 €
042	Opérations d'ordre de transfert	343,00 €
TOTAL		193 634,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	158 830,00 €
012	Charges de personnel	13 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	18 350,00 €
66	Charges financières	20,00 €
67	Charges exceptionnelles	700,00 €
022	Dépenses imprévues	1 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 234,00 €
TOTAL		193 634,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2022
10	Dotations et fonds divers	394,16 €
27	Autres immobilisations financières	333,00 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	22 254,84 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 234,00 €
TOTAL		24 216,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2022
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	16 873,00 €
27	Autres immobilisations financières	4 000,00 €
020	Dépenses imprévues	1 500,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	343,00 €
TOTAL		24 216,00 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - St Denis en Val - Commune

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET COMMUNAL M14

Numéro SIRET : 26450121400029

POSTE COMPTABLE :

TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET METROPOLE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS M14

ANNEE 2022

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	11
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	16
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	24
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	25
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	27

Code INSEE 45274	St Denis en Val - Commune BUDGET CCAS M14	BP 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 780
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	24
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
ORLEANS METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	24,86	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	19,99	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2,36	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	6,72 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	124,36 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,81 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	194 634,00	155 862,88
+		+	+
R	E		
P	P		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 38 771,12
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		194 634,00	194 634,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	24 216,00	1 961,16
+		+	+
R	E		
P	P		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 22 254,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		24 216,00	24 216,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		218 850,00	218 850,00
---------------------	--	------------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	141 660,00	0,00	159 830,00	159 830,00	159 830,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 200,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 950,00	0,00	18 350,00	18 350,00	18 350,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		161 810,00	0,00	191 180,00	191 180,00	191 180,00
66	Charges financières	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
67	Charges exceptionnelles	1 030,00	0,00	700,00	700,00	700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 100,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		166 960,00	0,00	193 400,00	193 400,00	193 400,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 040,00		1 234,00	1 234,00	1 234,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 040,00		1 234,00	1 234,00	1 234,00
TOTAL		168 000,00	0,00	194 634,00	194 634,00	194 634,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	194 634,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	82 455,94	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	57 695,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		142 150,94	0,00	154 000,00	154 000,00	154 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 519,88	1 519,88	1 519,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		142 150,94	0,00	155 519,88	155 519,88	155 519,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		343,00	343,00	343,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		343,00	343,00	343,00
TOTAL		142 150,94	0,00	155 862,88	155 862,88	155 862,88

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	38 771,12
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	194 634,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	891,00
---	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 920,00	0,00	16 873,00	16 873,00	16 873,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	12 920,00	0,00	18 373,00	18 373,00	18 373,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses financières	9 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 420,00	0,00	23 873,00	23 873,00	23 873,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		343,00	343,00	343,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		343,00	343,00	343,00
	TOTAL	22 420,00	0,00	24 216,00	24 216,00	24 216,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

24 216,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	394,16	394,16	394,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 300,46	0,00	333,00	333,00	333,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 300,46	0,00	727,16	727,16	727,16
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 300,46	0,00	727,16	727,16	727,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 040,00		1 234,00	1 234,00	1 234,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

St Denis en Val - Commune - BUDGET CCAS M14 - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 040,00		1 234,00	1 234,00	1 234,00
	TOTAL	2 340,46	0,00	1 961,16	1 961,16	1 961,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	22 254,84
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 216,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	891,00
--	---------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	159 830,00		159 830,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 000,00		13 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 350,00		18 350,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	20,00	0,00	20,00
67	Charges exceptionnelles	700,00	0,00	700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 234,00	1 234,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 500,00		1 500,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		193 400,00	1 234,00	194 634,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	194 634,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	343,00	343,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 500,00	0,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	16 873,00	0,00	16 873,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	4 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00		1 500,00
Dépenses d'investissement – Total		23 873,00	343,00	24 216,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 216,00
---	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	96 000,00		96 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	58 000,00		58 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 519,88	343,00	1 862,88
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		155 519,88	343,00	155 862,88

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	38 771,12
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	194 634,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	394,16	0,00	394,16
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	333,00	0,00	333,00
28	Amortissement des immobilisations		1 234,00	1 234,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		727,16	1 234,00	1 961,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	22 254,84
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 216,00
---	------------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	141 660,00	159 830,00	159 830,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	106 000,00	106 000,00
60611	Eau et assainissement	100,00	50,00	50,00
60612	Energie - Electricité	800,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	1 600,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	4 300,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	150,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	100,00	100,00
611	Contrats de prestations de services	89 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	8 800,00	9 000,00	9 000,00
6168	Autres primes d'assurance	100,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	530,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	4 300,00	4 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	28 500,00	30 500,00	30 500,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	400,00	400,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	350,00	350,00
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	180,00	180,00
6358	Autres droits	80,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 200,00	13 000,00	13 000,00
6218	Autre personnel extérieur	11 200,00	13 000,00	13 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 950,00	18 350,00	18 350,00
6518	Autres	0,00	10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	200,00	200,00
6561	Secours d'urgence	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6562	Aides	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	2 450,00	2 650,00	2 650,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		161 810,00	191 180,00	191 180,00
66	Charges financières (b)	20,00	20,00	20,00
6688	Autres	20,00	20,00	20,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 030,00	700,00	700,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 030,00	700,00	700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 100,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		166 960,00	193 400,00	193 400,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 040,00	1 234,00	1 234,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	1 040,00	1 234,00	1 234,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 040,00	1 234,00	1 234,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 040,00	1 234,00	1 234,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		168 000,00	194 634,00	194 634,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	194 634,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	82 455,94	96 000,00	96 000,00
706	Prestations de services	82 455,94	96 000,00	96 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	57 695,00	58 000,00	58 000,00
7473	Participat° Départements	4 000,00	3 800,00	3 800,00
7474	Participat° Communes	53 000,00	53 000,00	53 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	695,00	1 200,00	1 200,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		142 150,94	154 000,00	154 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 519,88	1 519,88
7713	Libéralités reçues	0,00	19,88	19,88
774	Subventions exceptionnelles	0,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		142 150,94	155 519,88	155 519,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	343,00	343,00
777	Quote-part subv inv. transf cpte résult	0,00	343,00	343,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	343,00	343,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		142 150,94	155 862,88	155 862,88

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	38 771,12
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	194 634,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	1 500,00	1 500,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	1 500,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 920,00	16 873,00	16 873,00
2135	Installations générales, agencements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	0,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 920,00	3 873,00	3 873,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 920,00	18 373,00	18 373,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	4 000,00	4 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	8 000,00	4 000,00	4 000,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses financières		9 500,00	5 500,00	5 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		22 420,00	23 873,00	23 873,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	343,00	343,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	343,00	343,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	343,00	343,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	343,00	343,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 420,00	24 216,00	24 216,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 216,00
---	------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	394,16	394,16
10222	FCTVA	0,00	394,16	394,16
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 300,46	333,00	333,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 300,46	333,00	333,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 300,46	727,16	727,16
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 300,46	727,16	727,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 040,00	1 234,00	1 234,00
28135	Installations générales, agencements ...	215,00	214,00	214,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	858,00	858,00
28188	Autres immo. corporelles	825,00	162,00	162,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 040,00	1 234,00	1 234,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 040,00	1 234,00	1 234,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 340,46	1 961,16	1 961,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	22 254,84
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 216,00
---	------------------

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses réelles	1 500	12 373	4 000	6 000	23 873
- Equipements municipaux (2)		12 373	0	6 000	18 373
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	1 500				1 500
Dépenses d'ordre	343				343
Total dépenses de l'exercice	1 843	12 373	4 000	6 000	24 216
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	1 843	12 373	4 000	6 000	24 216
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	1 628	0	333	0	1 961
RAR N-1 et reports	22 255	0	0	0	22 255
Total cumulé recettes d'investissement	23 883	0	333	0	24 216

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Total dépenses de l'exercice	7 354	28 580	4 500	154 200	194 634
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	7 354	28 580	4 500	154 200	194 634
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	54 543	20	3 800	97 500	155 863
RAR N-1 et reports	38 771	0	0	0	38 771
Total cumulé recettes de fonctionnement	93 314	20	3 800	97 500	194 634

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses investissement		1 843	12 373	4 000	6 000	24 216
Dépenses réelles		1 500	12 373	4 000	6 000	23 873
010	Stocks	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	1 500	0	0	0	1 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	1 500	0	0	1 500
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	10 873	0	6 000	16 873
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	4 000	0	4 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>343</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>343</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>343</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>343</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES						
Total recettes d'investissement		1 628	0	333	0	1 961
Recettes réelles		394	0	333	0	727
010	Stocks	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immo.	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	394	0	0	0	394
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	333	0	333
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 234</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 234</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 234</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 234</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		7 354	28 580	4 500	154 200	194 634
Dépenses réelles		6 120	28 580	4 500	154 200	193 400
011	Charges à caractère général	50	5 580	0	154 200	159 830

St Denis en Val - Commune - BUDGET CCAS M14 - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	13 000	0	0	13 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	1 500	0	0	0	1 500
65	Autres charges de gestion courante	3 850	10 000	4 500	0	18 350
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	20	0	0	0	20
67	Charges exceptionnelles	700	0	0	0	700
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 234</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 234</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 234</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 234</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		54 543	20	3 800	97 500	155 863
Recettes réelles		54 200	20	3 800	97 500	155 520
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0
70	Produits services, domaine et ventes div	0	0	0	96 000	96 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	54 200	0	3 800	0	58 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	20	0	1 500	1 520
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>343</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>343</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>343</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>343</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

IV - ANNEXES

ÉLÉMENTS DU BILAN - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé partiel (O:N)				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
TOTAL GENERAL																	

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; S: semestrielle; T: trimestrielle; X: autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ÉLÉMENTS DU BILAN - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 01/01/2022										ICNE de l'exercice	
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762.25 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	02/03/1999
L	Matériel de bureau	5	02/03/1999
L	Matériel informatique	5	02/03/1999
L	Mobilier	5	02/03/1999
L	Véhicules	8	02/03/1999
L	Aménagements des bâtiments	20	06/03/2007
L	Autres immo. corporelles	10	26/03/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 843,00	I 1 843,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 843,00	1 843,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	343,00	343,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00	1 500,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 843,00	0,00	0,00	1 843,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 961,16	1 961,16
Ressources propres externes de l'année (a)		727,16	727,16
10222	FCTVA	394,16	394,16
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	333,00	333,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 234,00	1 234,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements ...	214,00	214,00
28183	Matériel de bureau et informatique	858,00	858,00
28188	Autres immo. corporelles	162,00	162,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 961,16	0,00	22 254,84	0,00	24 216,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 843,00
Ressources propres disponibles	IV	24 216,00
Solde	V = IV – II (6)	22 373,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)**

Article	Objet	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT			
Personnes de droit privé			
6574	Subvention de fonctionnement	Banque alimentaire du Loiret	1 200,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	SOS Amitiés	150,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Ligue nationale contre le cancer	500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	France Alzheimer Loiret	500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	ADEL Centre	100,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Aide aux victimes du Loiret	200,00 €
TOTAL GENERAL			2 650,00 €

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN E1PT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,25	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif 1ère classe	B	0,25	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,25	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2



Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	10
VOTES : - Pour :	10
- Contre :	0
- Abstention :	0
Date de convocation :	28 mars 2022

A Saint Denis-en-Val, le

12 avril 2022

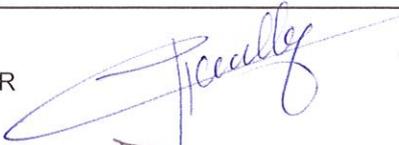
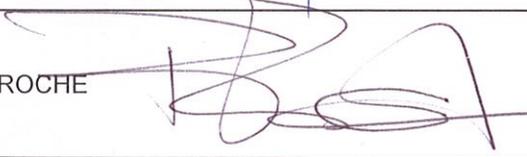
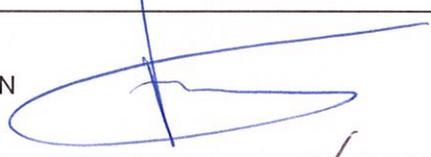
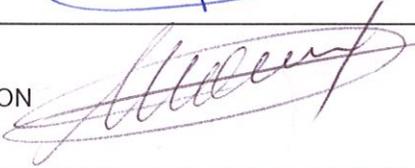
Présenté par La Présidente,

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire à Saint Denis-en-Val le

12 avril 2022



Les membres du Conseil d'Administration :

Marie-Philippe LUBET 	Maryvonne LIMOUSIN
Monique GAULT 	Nadia GABELLE 
Sylvie CHEVALLIER 	Ana BOUQUET 
Brigitte ROCHE 	Guillaume VAUXION 
Aurélie HOCQUET 	Cendrine CHERON 
Prosper MOUAK	

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 12 avril 2022 et de la publication le 12 avril 2022

A Saint-Denis-en-Val, le 12 avril 2022

La Présidente,
Marie-Philippe LUBET

